

Stratégie québécoise d'économie d'eau potable

Un sondage favorable à une réglementation plus forte

Le 6 mars 2025 – À l'instar des autres municipalités québécoises, Trois-Rivières doit faire baisser la consommation résidentielle d'eau potable d'ici le 1^{er} septembre 2025 afin d'atteindre les objectifs gouvernementaux fixés par la [Stratégie québécoise d'économie d'eau potable](#).

Soucieuse d'impliquer la population dans le choix des options qui sont à l'étude afin de favoriser l'économie d'eau potable dans le secteur résidentiel, la Ville procédait à un sondage en septembre 2024 afin d'alimenter sa réflexion. Les élus municipaux auront l'occasion de discuter des mesures à adopter au courant des prochains mois.

Cette collecte de données a été effectuée par une firme externe entre le 11 et le 20 septembre 2024 auprès de 494 personnes. Le sondage a été réalisé auprès d'un échantillon hybride (web / téléphone) et pondéré afin d'être représentatif de la population trifluvienne. Le rapport complet peut être consulté au [v3r.net](#).

Faits saillants du sondage

- 73% des personnes sondées sont tout à fait ou plutôt en accord avec un règlement interdisant complètement l'arrosage des pelouses à Trois-Rivières;
- 85% des personnes sondées sont tout à fait ou plutôt en accord avec un règlement réduisant la période d'arrosage des pelouses à une seule journée par semaine;
- La proposition de réduire le lavage de voiture à une seule journée par semaine au lieu de 2, obtient un niveau d'accord de 80 %.

Ville de Trois-Rivières
Direction des communications
et de la participation publique

1325, pl. de l'Hôtel-de-Ville
C.P. 368
Trois-Rivières (Québec)
G9A 5H3

Tél. : 311 ou 819 374-2002
Ligne média : 819 384-2980
communications@v3r.net

Stratégie québécoise d'économie d'eau potable

Pour atteindre les objectifs de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable, la Ville de Trois-Rivières doit réduire la consommation moyenne d'eau potable dans le secteur résidentiel à 220 litres par personne par jour d'ici septembre 2025. En 2022, cette consommation moyenne se chiffrait à 249 litres par personne par jour.

En 2025, l'implantation de 380 [compteurs d'eau dans le secteur résidentiel](#) permettra d'avoir un portrait encore plus précis de la consommation d'eau sur le territoire.

– 30 –

Source : Direction des communications et de la participation publique